

**Zeitschrift:** Verwaltungsbericht des Regierungsrates, der kantonalen Verwaltung und der Gerichtsbehörden für das Jahr ... = Rapport de gestion du Conseil-exécutif, de l'administration cantonale et des autorités judiciaires pendant l'année ...

**Herausgeber:** Staatskanzlei des Kantons Bern

**Band:** - (1996)

**Heft:** [2]: Rapport de gestion : rapport

**Register:** Index du rapport de gestion

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Index du rapport de gestion

Hormis quelques exceptions, l'index a été établi à partir des titres et des sous-titres. Les chiffres renvoient donc aux titres et sous-titres, la lettre à la partie du rapport (exemple: A/2.2.3.1 = partie «Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions/rapport de gestion de la Chancellerie d'Etat», chiffre 2.2.3 «Archives de l'Etat», chiffre 2.2.3.1 «Relations avec le public»).

### Légende:

A = Rapports de gestion du Conseil-exécutif et des Directions

B = Rapports de gestion des autorités judiciaires

C = Rapports spéciaux

D = Annexe

P = Avant-propos de la présidence

Accidents majeurs . . . . .	A/4.2.4
Administration des finances, cf. finances	
Administration de la police . . . . .	A/6.2.5
Administration et exploitations militaires . . . . .	A/6.2.6
Adoption . . . . .	A/5.2.4.4
Adultes, cf. formation et perfectionnement	
Agriculture . . . . .	A/3.2.3
– bases de l'existence . . . . .	A/3.2.3.2
– compétitivité . . . . .	A/3.2.3.1
– production . . . . .	A/3.2.3.1
– production intégrée . . . . .	A/3.2.3.1
Aide	
– à l'encaissement . . . . .	A/5.2.4.2
– à la jeunesse . . . . .	A/5.2.4.1
– aux régions . . . . .	A/3.2.5.2
– en cas de catastrophe, cf. défense générale	
Aménagement des eaux . . . . .	A/9.2.7.2
Aménagement du territoire . . . . .	A/1.1.5, A/5.2.3.3
Animaux, cf. expériences	
Approvisionnement économique . . . . .	A/3.2.1.3
Archives de l'Etat . . . . .	A/2.2.3
– utilisation et accessibilité des fonds . . . . .	A/2.2.3.2
Artisanat, cf. commerce	
Assainissement des finances . . . . .	P, A/1.1.7, A/5.1, A/7.1, A/7.2.1
Assistance psychiatrique . . . . .	A/4.2.9
Assurance immobilière . . . . .	A/3.2.1.4
Assurances sociales . . . . .	A/4.2.1, A/5.2.6, B/2.2.2
Avocats . . . . .	B/1.1.8, B/1.4
– cf. aussi examens d'avocat	
Banque cantonale bernoise . . . . .	A/1.1.1, A/7.1, C/2.2.2
Bases de l'existence, cf. agriculture et environnement	
Bâtiments . . . . .	A/4.2.7, A/9.2.9
Bedag Informatik . . . . .	C/2.2.3
Biens culturels, cf. protection	
Cadastre . . . . .	A/9.2.4
Charges, cf. répartition	
Chasse . . . . .	A/3.2.4.3
Circulation routière	
– généralités . . . . .	A/6.2.3
– mesures à l'égard des conducteurs de véhicules . . . . .	B/4.1
– cf. également sécurité routière	
Collège de santé . . . . .	A/4.2.2
Commerce	
– commerce et artisanat . . . . .	A/3.2.6.2
– registre du commerce . . . . .	A/5.2.2.6
Commission	
– de l'égalité (entre hommes et femmes) . . . . .	A/2.2.6.3
– de gestion . . . . .	C/1.1.2.1
– de justice . . . . .	C/1.1.2.3
– de vérification des pouvoirs . . . . .	C/1.1.2.4
– des finances, cf. surveillance des finances	
Communes	
– conseil aux communes . . . . .	A/5.2.3
– collectivités de droit communal . . . . .	A/5.2.3, C/3.7
– coordination . . . . .	A/5.2.3.2
– finances . . . . .	A/5.2.3.4
– généralités . . . . .	A/1.2.3
– ISCB . . . . .	A/5.2.3.2
– répartition des tâches . . . . .	A/1.2.3, A/7.1, A/7.2.1
– révision de la loi sur les communes . . . . .	A/5.2.3.6
– cf. également formation et perfectionnement	
Conseil synodal . . . . .	A/5.2.1
Construction des routes . . . . .	A/9.2.7
Contrôle des denrées alimentaires . . . . .	A/4.2.4
Contrôle des finances, cf. surveillance des finances	
Contrôles d'hygiène, cf. contrôle des denrées alimentaires	
Contrôles de résultats	
– subventions cantonales . . . . .	A/4.2.9
Criminalité, lutte . . . . .	A/6.2.2.2
Culture . . . . .	A/1.1.3, A/8.2.7
Déchets, gestion . . . . .	A/9.2.5
Défense générale . . . . .	A/4.2.2, A/6.2.7
– cf. également approvisionnement économique	
Délégation des membres du Conseil-exécutif	
dans des organes administratifs . . . . .	A/1.3
Développement économique . . . . .	A/3.1, A/3.2.5
Dezennium-Finanz AG . . . . .	C/2.2.2
Domaines . . . . .	A/7.2.6
Données, cf. protection des données et sécurité des données	
Drogues . . . . .	A/4.1, A/4.2.2
– cf. également stupéfiants	
Droits de participation, cf. Jura bernois	
Eau potable	
– alimentation . . . . .	A/9.2.6
– cf. également contrôle des denrées alimentaires	
Eaux de baignade . . . . .	A/4.2.4
Ecole obligatoire . . . . .	A/8.2.2
Economie . . . . .	A/1.1.6, A/3.1
Economie hydraulique . . . . .	A/9.2.6
Education préscolaire . . . . .	A/8.2.2
Egalité (hommes et femmes)	
– Commission de l'égalité . . . . .	A/2.2.6.3
– généralités . . . . .	A/1.1.1, A/2.2.6, A/7.1, A/8.2.1
– représentation et statut professionnel des femmes . . . . .	A/2.3.4, A/3.3.4, A/4.3.4, A/5.3.4, A/6.3.4, A/7.3.4, A/8.3.4, A/9.3.5
Eglises . . . . .	A/1.2.4, A/5.2.1
Elections . . . . .	A/2.2.1.5
Energie . . . . .	A/1.1.5, A/9.2.6
Enseignants, cf. formation	
Enseignement primaire . . . . .	A/8.2.2

- Enseignement secondaire . . . . . A/8.2.2  
 Enseignement supérieur . . . . . A/8.2.4  
 Entreprises publiques . . . . . A/1.1.1, A/1.3  
 Environnement . . . . . A/1.1.5  
 – protection . . . . . A/3.2.6.3, A/9.2.3  
 – cf. également accidents majeurs  
 – cf. également agriculture  
 – cf. également déchets  
 – cf. également protection de la nature  
 – cf. également protection des eaux  
 Etat civil et indigénat . . . . . A/6.1, A/6.2.5  
 Examens d'avocat . . . . . B/1.5  
 Exécution des peines, cf. privation de liberté  
 Expériences sur animaux . . . . . A/4.2.3  
 Expertises . . . . . D  
 EXPO 2001 . . . . . A/1.1.1
- Faillites, cf. poursuites et faillites  
 Finances  
 – Administration des finances . . . . . A/7.2.2  
 – autonomie financière des tribunaux . . . . . B/1.1.3  
 – finances cantonales . . . . . P, A/1.1.7, A/7.1, A/7.2.2  
 – répartition des charges . . . . . A/4.2.8, A/7.1, A/7.2.1  
 – nouveaux systèmes de financement . . . . . A/4.2.8, A/4.2.9  
 Fondations, cf. surveillance des fondations  
 Fondements de l'organisation de l'Etat . . . . . A/1.1.1  
 Forêts . . . . . A/3.2.4, A/3.2.4.1  
 Formation . . . . . A/1.1.3, A/8.1  
 – cf. également formation et perfectionnement  
 Formation et perfectionnement  
 – formation agricole . . . . . A/3.2.3.4  
 – formation des adultes . . . . . A/8.2.5  
 – formation des enseignants . . . . . A/8.2.5  
 – formation des parents . . . . . 5.2.4.3  
 – formation professionnelle . . . . . A/4.2.7, A/8.2.3  
 – fonctionnaires de l'ordre judiciaire . . . . . B/1.1.9  
 – personnel communal . . . . . A/5.2.3  
 – personnel de l'administration . . . . . A/2.3.3, A/3.3.3, A/4.3.3, A/6.3.3, A/8.3.3, A/9.3.3, C/2.4.4
- Gestion  
 – NPM, cf. nouvelle gestion publique  
 – stratégique . . . . . A/1.1.1
- Hautes écoles spécialisées, cf. enseignement supérieur  
 Hôpitaux . . . . . A/1.1.4, A/4.1, A/4.2.7, A/4.2.8
- Impôts . . . . . A/7.2.3, B/3.1  
 Indigénat, cf. état civil et indigénat  
 Information . . . . . A/2.2.4  
 Informatique  
 – généralités . . . . . A/7.2.5  
 – révision de l'informatique . . . . . C/2.1.5  
 – projets informatiques . . . . . A/2.6, A/3.6, A/4.6, A/5.6, A/6.6, A/7.6, A/8.6, A/9.6, B/1.9, B/2.4, C/1.1.3.1, C/3.5  
 Infrastructure . . . . . A/1.1.5  
 Initiatives parlementaires . . . . . C/1.1.4  
 Initiatives populaires . . . . . A/2.9  
 Intégration européenne . . . . . A/3.2.2  
 Interruption de grossesse . . . . . A/4.2.2  
 Interventions parlementaires . . . . . A/2.8, A/3.8, A/4.8, A/5.8, A/6.8, A/7.8, A/8.8, A/9.8
- Jardin d'enfant, cf. éducation préscolaire  
 Jeunesse, cf. aide  
 Jura bernois . . . . . A/1.1.1  
 – droits de participation . . . . . A/2.2.2.5  
 Juridiction civile . . . . . B/1.2.1 – B/1.2.3
- Juridiction pénale . . . . . B/1.2.5, B/1.2.6  
 Justice administrative . . . . . A/5.2.5, B/2.2.1, B/2.2.3  
 – cf. également services et offices juridiques
- Laboratoire cantonal . . . . . A/4.2.4  
 Langues  
 – Office des services linguistiques . . . . . A/2.2.2  
 – représentation dans l'administration . . . . . A/2.2.2.1  
 – terminologie . . . . . A/2.2.2.3  
 – traduction . . . . . A/2.2.2.2  
 Législation  
 – programme législatif . . . . . A/2.5, A/3.5, A/4.5, A/5.5, A/6.5, A/7.5, A/8.5, A/9.5  
 – Bureau de coordination des affaires législatives . . . . . A/5.2.5  
 Logement . . . . . A/3.2.5.4  
 Loisirs . . . . . A/1.1.3
- Marché du travail . . . . . A/1.1.1, A/3.2.6.1  
 Médecin cantonal . . . . . A/4.2.2  
 Mineurs délinquants, régime applicable . . . . . A/5.2.4.7, B/1.7  
 Motion, cf. interventions parlementaires
- Nature, cf. protection  
 Navigation . . . . . A/6.2.3  
 New public management, cf. nouvelle gestion publique  
 NLFA . . . . . A/1.1.5, A/9.1  
 NOG 2000, cf. nouvelle gestion publique  
 Nouvelle gestion publique . . . . . A/1.1.1, A/4.2.1, A/6.2.3, A/9.1, A/9.2.6, A/9.2.7, C/2.2.5  
 Notariat . . . . . A/5.2.2.7
- Ordre et sécurité publics . . . . . A/1.1.2, A/6.2.2.2  
 Organisation du territoire, cf. aménagement du territoire  
 Organisation structurelle, cf. réforme de l'administration
- Parents, cf. formation et perfectionnement  
 Pasteurs, postes . . . . . A/5.2.1  
 Pêche . . . . . A/3.2.4.2  
 Pharmacies . . . . . A/4.2.3  
 Placement d'enfants . . . . . A/5.2.4.5  
 Plurification politique . . . . . A/1.1.1, A/2.1  
 Police cantonale . . . . . A/6.1, A/6.2.2  
 Police des étrangers . . . . . A/6.2.5.2  
 Politique sociale . . . . . A/1.1.4  
 Ponts et chaussées . . . . . A/9.2.7  
 Postulat, cf. interventions parlementaires  
 Poursuites et faillites . . . . . A/5.2.2.5, B/1.2.4  
 Préfectures . . . . . A/5.2.2.2  
 Prévoyance professionnelle . . . . . A/5.2.6  
 Prévoyance sociale . . . . . A/4.2.5  
 Priorités  
 – du Conseil-exécutif . . . . . A/1.1  
 – des Directions . . . . . A/2.1, A/3.1, A/4.1, A/5.1, A/6.1, A/7.1, A/8.1, A/9.1  
 – des autorités judiciaires . . . . . B/1.1, B/2.1, B/3.1, B/4.1  
 – des autres autorités . . . . . C/1.1.1, C/2.1  
 Privation de liberté . . . . . A/6.2.4  
 Privation de liberté à des fins d'assistance . . . . . B/1.3  
 Procureur général . . . . . B/1.6  
 Programme gouvernemental de législature  
 (mise en œuvre) . . . . . A/2.4, A/3.4, A/4.4, A/5.4, A/6.4, A/7.4, A/8.4, A/9.4  
 Projets importants . . . . . A/2.7, A/3.7, A/5.7, A/6.7, A/9.7, B/1.10, B/2.5
- Protection  
 – civile, cf. sécurité civile  
 – contre les catastrophes, cf. défense générale  
 – de la nature . . . . . A/3.2.4.4

– des biens culturels . . . . .	A/2.2.3.3	Sécurité	
– des eaux . . . . .	A/9.2.5	– civile . . . . .	A/6.2.7
Protection des données . . . . .	C/3	– des données . . . . .	C/3.2.3, C/3.3
– Centrale des amendes d'ordre . . . . .	C/3.9.2	– routière . . . . .	A/6.2.3.3
– consultation des dossiers . . . . .	C/3.5	Services centraux, Office . . . . .	A/2.2.1
– Intendance des impôts . . . . .	C/3.9.1	Services et offices juridiques . . . . .	A/2.2.2.4, A/3.2.1.2, A/4.2.6, A/5.2.3.6, A/5.2.5, A/8.2.1, A/9.2.2
– Internet . . . . .	C/3.1.3, C/3.7.4	Sida . . . . .	A/4.2.2
– législation fédérale . . . . .	C/3.1.2	Sites contaminés . . . . .	A/9.2.5
– surveillance du personnel . . . . .	C/3.7.2, C/3.7.3	Soins de santé publique . . . . .	A/4.2.2
Publicité extérieure . . . . .	A/6.2.5.3	Sport . . . . .	A/8.2.8
Rapports et expertises . . . . .	D	Stupéfiants . . . . .	A/4.2.3
Recherche pédagogique . . . . .	A/8.2.6	Subventions cantonales . . . . .	A/4.2.9
Réforme de l'administration		Surveillance	
– administration de la justice et des tribunaux . . . . .	A/5.1, A/5.2.2.1, B/1.1.2	– administration judiciaire . . . . .	A/5.2.2
– NOG 2000, cf. nouvelle gestion publique		– commissions de surveillance . . . . .	C/1.1.2.1–1.1.2.3
– nouvelle organisation structurelle . . . . .	A/1.1.1	– régime applicable aux mineurs délinquants . . . . .	A/5.2.4.7
– police cantonale . . . . .	A/1.1.2	– surveillance des finances . . . . .	A/5.2.3.4, C/1.2; C/2
Réforme judiciaire . . . . .	A/5.1, A/5.2.2.1, B/1.1.2	Surveillance des finances	
Registre foncier, bureaux . . . . .	A/5.2.2.3	– Banque cantonale bernoise . . . . .	C/2.2.2
Relations extérieures du canton		– Bedag Informatik . . . . .	C/2.2.3
– avec la Confédération . . . . .	A/1.2.1	– Caisses de pension . . . . .	C/2.2.4
– avec d'autres cantons . . . . .	A/1.2.2	– Commission des finances . . . . .	C/1.1.2.2
– avec les communes . . . . .	A/1.2.3	– Contrôle des finances . . . . .	C/2
– cf. également communes		– Dezennum-Finanz AG, cf. cette rubrique	
– avec les Eglises nationales . . . . .	A/1.2.4	– élimination des divergences (art. 49 LF) . . . . .	C/2.3.2
Relations publiques . . . . .	A/2.2.3.1, A/2.2.4	– Fonds de loterie . . . . .	C/2.28
Répartition des charges . . . . .	A/4.2.8	– NOG 2000 . . . . .	C/2.2.5
Ressources humaines		– révision du Compte d'Etat . . . . .	C/2.1.3, C/2.1.4
– Directions/autorités . . . . .	A/2.3, A/3.3, A/4.3, A/5.3, A/6.3, A/6.2.2.1, A/7.3, A/8.3, A/9.3, B/1.1.4, B/1.1.6, B/1.8, B/2.3, B/3.2, B/4.2, C/2.4	– Service parlementaire de révision . . . . .	C/1.2, C/2.3.3
– canton . . . . .	A/7.2.4	Surveillance des fondations . . . . .	A/5.2.6
– surveillance du personnel . . . . .	C/3.7.2, C/3.7.3	Terminologie, cf. langues	
Santé . . . . .	A/1.1.4, A/4.1, A. 4.2.2	Tourisme . . . . .	A/3.2.5.3
Secrétariat du parlement . . . . .	A/2.2.5, C/1	Traduction, cf. langues	
Secrétariat général . . . . .	A/3.2.1, A/4.2.1, A/5.2.1, A/6.2.1, A/7.2.1, A/8.2.1, A/9.2.1	Transports publics . . . . .	A/9.2.8
		Tribunaux . . . . .	A/5.2.2.4
		Viande, cf. contrôle des denrées alimentaires	
		Votations populaires . . . . .	D
		Vulgarisation agricole . . . . .	A/3.2.3.4

